

Le guide des parents

Les séjours selon le CEI

Vacances juniors

Notre sélection de séjours s'adresse aux 6-18 ans. Tous ces séjours ont été élaborés avec soin, grâce à l'expérience du CEI en matière de vacances pour les jeunes, en France et à l'étranger.

Suivi et organisation

- 】 Permanence téléphonique 24h/24,
- 】 Evaluation qualité par le responsable du groupe,
- 】 Toutes assurances proposées (RC, assistance, rapatriement, garantie annulation).

Réunions de préparation au séjour

Le CEI organise pour chaque séjour des réunions de préparation au séjour, elles s'adressent aux jeunes déjà inscrits et à leurs parents et sont destinées à apporter à chacun toutes les informations pratiques qui permettront une bonne préparation au séjour. Elles sont animées par nos responsables.

Sports et activités

Ils sont pratiqués sous la responsabilité de nos animateurs, et pour les cours ou activités spécifiques, sous le contrôle strict de moniteurs titulaires des diplômes d'Etat leur permettant d'exercer ces fonctions auprès de mineurs.

Les activités varient en fonction de la situation géographique, du centre d'hébergement, de la saison, du type de séjour et des conditions météorologiques.

Notre histoire

Plus de 60 années d'expérience au service des échanges et de l'éducation des jeunes, avec une équipe de spécialistes: depuis 1947, le CEI œuvre au rapprochement des jeunes du monde entier grâce à un partage linguistique et culturel.

Ce n'est pas un hasard si l'association se crée à cette période charnière. Elle naît à l'initiative d'un groupe d'hommes convaincus que seul le renforcement de la connaissance mutuelle des jeunes des différents pays permettrait d'apporter la paix. L'association a concentré ses efforts sur l'éducation de la jeunesse, par le biais des voyages, de la pratique d'activités culturelles et sportives, de la vie en collectivité, de l'apprentissage des langues et

d'une meilleure connaissance de la vie quotidienne, de la culture et des coutumes des autres, dans le respect des différences et l'apprentissage de la tolérance.

60 ans plus tard, la volonté des fondateurs a permis à plus d'un million de jeunes de participer aux multiples activités proposées par le CEI, et tout particulièrement dans le domaine des séjours à l'étranger et notamment linguistiques, initiés par le CEI, alors sous forme de «cours de vacances à l'étranger».

Notre itinéraire

- 1947:** création du Centre d'Echanges Internationaux (CEI),
- 1953:** création du Club des 4 Vents,
- 1954:** création du 1^{er} Centre International de Vacances en France (Dinard),
- 1956:** création de cours de vacances à l'étranger, les premiers séjours linguistiques,
- 1976:** 1^{ère} rencontre européenne de Jeunes Travailleurs,
- 1981:** ouverture du CEI French Centre de Londres,
- 1991:** reprise du Club des 4 Vents par le CEI et création de l'école Paris Langues,
- 1996:** ouverture du Centre Français de Berlin,
- 1998:** le millionième participant à nos séjours,
- 1999:** création du programme PELICAN (programmes d'emploi à l'étranger),
- 2000:** création de l'Espace d'accueil rue des Ciseaux, en plein coeur de St-Germain-des-Prés,
- 2003:** création de notre délégation «Grand-Ouest» à St-Malo,
- 2004:** création du CEI French Centre de Dublin,
- 2005:** création du bureau parisien Work in France (WIF),
- 2006:** reprise de Langues et Cultures et acquisition de l'école «Cambridge Gardens College» à Hastings, East Sussex, Angleterre,
- 2007:** sortie du livre illustré sur le Centre d'Echanges Internationaux, à l'occasion de son 60^e anniversaire,
- 2008:** le CEI devient membre de l'UNSE (Union Nationale des Organisations de Séjours de longue durée en France et à l'Etranger),
- 2009:** labellisation ministérielle de Paris Langues en qualité de Centre d'Enseignement du Français Langue Etrangère.

Encadrement

Le CEI est l'organisateur de tous ses séjours et recrute toutes ses équipes d'encadrement. Il n'est donc procédé à aucune sous-traitance du personnel encadrant. Le CEI respecte intégralement toutes les réglementations en vigueur; toutes les unités d'encadrement sont sélectionnées, formées et constituées de la façon suivante:

- ▶ Directeur de séjour, diplômé BAFD.
- ▶ Animateurs qualifiés et expérimentés, diplômés BAFA ou équivalent reconnu.
- ▶ Assistant sanitaire, diplômé AFPS/PSC1/BNS ou équivalent reconnu.
- ▶ Moniteurs sportifs diplômés d'état.

Les quotas d'encadrement Jeunesse et Sports sont intégralement respectés: un animateur pour 12 jeunes. La politique de notre organisme nous dirige vers plus d'encadrement pour les plus jeunes. Nous pouvons porter notre encadrement à un animateur pour 8 jeunes pour les moins de 12 ans.

Surveillance médicale

L'assistant sanitaire veille à la bonne santé des participants tout au long du séjour. A la moindre alerte d'ordre médical, le médecin est appelé en consultation. Afin de permettre un diagnostic approprié, nous vous rappelons que les informations portées sur la fiche sanitaire sont primordiales (allergies, régimes alimentaires, contre indications de toutes natures, antécédents médicaux, maladies chroniques, etc.).

La responsabilité du CEI et celle du corps médical ne pourront être retenues en cas de fausse déclaration ou de déclaration erronée ou partielle.

Le CEI procède à l'avance des frais médicaux. Ceux-ci vous sont refacturés au retour du séjour.

Le CEI institutionnel

Le CEI (Centre d'Echanges Internationaux) est une association régie par la loi de 1901 (déclaration préfectorale du 15/12/1947). Son siège est au 1 rue Gozlin, 75006 - PARIS.

Le CEI est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle.

Son Agrément Tourisme n°AG075950037 est assorti d'une garantie financière auprès du FMS/UNAT.

Départs de Province

Bon plan : partez de chez vous, on s'occupe de tout !

Le CEI vous propose d'organiser le voyage de votre enfant depuis votre ville*. Pour connaître nos conditions d'organisation et de réservation, reportez-vous aux pages 7 et 8 du formulaire d'inscription.

Tarifs :

Transfert de gare à gare: 35 € aller, 65 € aller/retour

Transfert de gare à aéroport: 50 € aller, 95 € aller/retour

Transfert de Orly à Roissy: 70 € pour chaque transfert

Transfert de terminal à terminal: 40 € par transfert

NB :

▶ En cas de retard ou d'imprévu, vous en êtes bien sûr informés et votre enfant reste sous la surveillance de notre personnel d'accompagnement.

▶ Nous vous rappelons que tous repas et collations sont à votre charge durant les pré et post acheminements et transferts.

**voir villes répertoriées sur la carte*

Comment s'inscrire

Par téléphone: au 01 43 29 60 20, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Nos conseillères sauront vous guider et vous permettre de choisir le séjour le plus adapté.

A l'Espace d'accueil du CEI, située à Saint-Germain-des-Prés, où notre équipe vous attend du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, 4 rue des Ciseaux, Paris 6e, métro Saint-Germain des-Prés (ligne 4) ou Mabillon (ligne 10).

En nous retournant le bulletin d'inscription ci-joint au CEI, 1 rue Gozlin, 75006 Paris.

Réductions

BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS ATTRAYANTES

Inscription précoce

Adressez votre fiche d'inscription et son acompte avant le 1^{er} décembre pour les séjours de février, 1^{er} février pour les séjours du printemps et 1^{er} avril 2009 pour les séjours de l'été et bénéficiez d'une réduction de 45 € sur votre séjour.

2^e séjour

Pour tous vos enfants, après la première inscription aux conditions énoncées dans la brochure, vous bénéficiez d'une remise de 5% sur chaque séjour supplémentaire réalisé la même année (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Cette remise s'applique dès l'inscription du second enfant d'une même famille, ou dès le second séjour du même enfant au cours de l'année.

Enseignants

Vous bénéficiez de 5% de remise sur tous nos séjours (sur présentation ou photocopie de votre carte de l'éducation nationale, ou attestation d'employeur).

- ▶ Nos réductions ne sont pas cumulables entre elles ou avec des conditions spécifiques accordées à des Comités d'entreprise ou à des collectivités.
- ▶ Le CEI accepte les bons CAF (voir dispositions particulières dans les conditions générales de ventes).
- ▶ Le CEI accepte les « Chèques Vacances ».

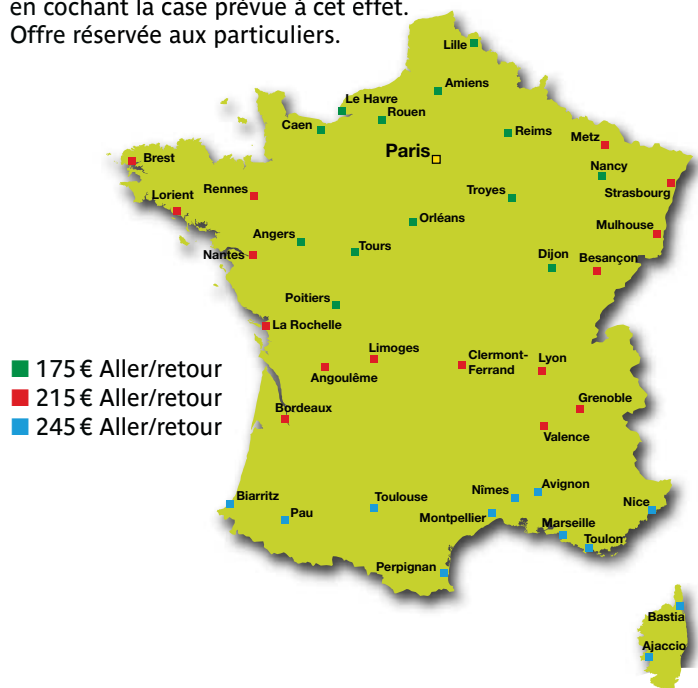
FINANCEMENTS SUR MESURE

Réglez en 3, 4 ou 10 fois en toute simplicité

Le CEI vous propose un financement sur mesure vous permettant de régler en plusieurs mensualités le séjour de votre enfant.

Il vous suffit de nous retourner votre fiche d'inscription en cochant la case prévue à cet effet.

Offre réservée aux particuliers.





vous présente

visiocolo



Séjours linguistiques et colos à l'étranger ou en France : Visiocolo, c'est l'occasion de prendre des nouvelles de votre enfant et de découvrir tous nos séjours en images.

Comment ça marche ?



- 1** Connectez-vous à www.visiocolo.com
- 2** Entrez le n° du séjour de votre enfant, validez... et accédez directement à l'album de son séjour !
- 3** Cliquez sur les photos pour voir les légendes, les agrandir et les télécharger comme vous le souhaitez.
- 4** Et enfin, partez à la découverte des autres séjours !



**Bonne visite !
Les équipes du CEI**

www.visiocolo.com